

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 JUILLET 2023**

**DELIBERATION N°2023.00363**

**FONDATION DE SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE  
INNOVATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE - ABONDEMENT 2023**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 06 juillet 2023

Nombre de membres en exercice : 70  
Nombre de présents : 46  
Nombre de pouvoirs : 14  
Nombre de voix : 60

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,  
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,  
M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,  
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,  
M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHAVANNE,  
Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS,  
M. François DRIOL, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET,  
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,  
M. Pascal GONON, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Siham LABICH,  
M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD,  
Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Hervé REYNAUD,  
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,  
M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,  
Mme Françoise BERGER donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,  
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,  
M. David FARA donne pouvoir à M. Julien LUYA,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 25 juillet 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20230712-D20230036310

Date de mise en ligne : 25 juillet 2023

M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Siham LABICH,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. François DRIOL,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT donne pouvoir à M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Eric BERLIVET, M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA,  
M. Fabrice DUCRET, M. Jérôme GABIAUD, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
M. Bernard LAGET, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 JUILLET 2023**

### **FONDATION DE SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE INNOVATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE - ABONDEMENT 2023**

Lors de son Bureau du 13 juin 2019, Saint-Etienne Métropole a créé un fonds de soutien à l'enseignement supérieur, recherche et innovation, abrité au sein de la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) devenue la Fondation Innovations et Transition.

Cela permet à Saint-Etienne Métropole de bénéficier des leviers suivants :

- sur le plan administratif : avoir la possibilité d'utiliser la Fondation comme instrument de portage et ainsi poursuivre ses interventions dans les domaines de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation en limitant, en cas de montée en puissance, les effets indirects en termes de traitements administratifs « backoffice » et masse salariale associée,
- sur le plan financier : utiliser progressivement sur les 3 prochaines années la Fondation comme partenaire de levée de fonds, en privilégiant des abondements en investissements orientés « projet ».

Le Fonds est administré par un comité exécutif composé de membres désignés par la Métropole et de personnes qualifiées invitées selon les sujets traités.

Les principaux champs d'interventions du fonds de Saint-Etienne Métropole, abrité au sein de la Fondation sont :

- les formations d'excellence,
- les recherches d'excellence,
- le transfert de technologies et de procédés/méthodes,
- l'entrepreneuriat étudiant,
- l'animation des écosystèmes d'innovation,
- la vulgarisation des sciences et techniques industrielles,
- l'attractivité scientifique et étudiante.

Sur la période 2019-2022, la Fondation Enseignement Supérieur Recherche a attribué des aides pour un montant total de 2 050 155 € permettant de financer 51 projets.

Pour l'année 2022, 9 projets ont été financés pour un montant total de 414 500 € répartis comme suit :

- 1 projet de formation d'excellence de l'EPCC Cité du design-ESADSE : consolidation de la classe préparatoire publique et la mise en place de la future formation en alternance

- 3 projets permettant d'accompagner des opérations de transferts technologiques, d'innovation et d'entrepreneuriat :
  - Ecole des Mines : étude sur le vapotage et le tabagisme en vue de co-construire des actions de prévention et d'éducation à la santé
  - CHU en partenariat avec la chaire Hygiène de l'Institut PRESAGE (Université Jean Monnet) : Animation du Centre Hygiène lab 2
  - Université Jean Monnet / Laboratoire Coactis : Projet « Comprendre et optimiser les relations digitales entre les marques et les consommateurs
  
- 5 projets pour soutenir des recherches d'excellence réalisées pour le compte d'entreprises locales.
  - Filière santé - BON-FEED4MI : projet permettant de valider scientifiquement les produits lactofermentés développés par la start up Basal Nutrition-*Université Jean Monnet - Laboratoire GIMAP de la faculté de médecine Jacques Lisfranc*
  - Filière santé - HYPEREYE : développement d'une approche technologique innovante d'imagerie pour répondre aux besoins de diagnostics médicaux en premier lieu de l'ophtalmologie | *Université Jean Monnet (Laboratoire Biologie, ingénierie et imagerie de la Greffe de Cornée BiiGC) le CHU de Saint-Etienne (services d'ophtalmologie et de dermatologie)*
  - Filière santé - KAOMX : Contrôle et test d'organoïdes (cultures de cellules ayant des fonctions biologiques similaires aux organes réels afin d'imiter leur réponse à un médicament) | *Mines Saint-Etienne / centre ingénierie et santé / Département STBIO / Unité mixte de recherche SAINBIOSE*
  - Filière santé - NOSIVAX « Développement d'une stratégie vaccinale par voie nasale contre le COVID-19 et autres coronavirus » | *Université Jean Monnet Saint Etienne / Laboratoire GIMAP*
  - Filière manufacturing - MISULAB-CONNECT : Outil industriel de simulation numérique permettant la certification des composants de sécurité | *ENISE*

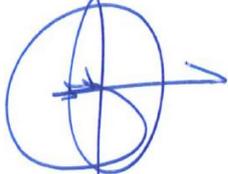
Au vu des éléments ci-dessus qui traduisent l'intérêt et la pertinence de l'accompagnement de la Métropole grâce à son fonds de soutien, il est proposé de verser, au titre de l'année 2023, 500 000 € à la Fondation Innovations et Transition au titre du Fonds de soutien à l'Enseignement Supérieur Recherche Innovation de Saint-Etienne Métropole, afin de soutenir des actions significatives dans les domaines précédemment cités.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **attribue, au titre du fonds de soutien à l'enseignement supérieur recherche innovation de Saint-Etienne Métropole, une subvention de 500 000 € à la Fondation Innovations et Transition qui abrite ce fonds ;**
  
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention de partenariat entre la Fondation Innovations et Transition et Saint-Etienne Métropole, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération ;**
  
- **la dépense correspondante sera imputée au budget principal – section investissement SUFLI-INUM.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
La secrétaire de Séance,



**Siham LABICH**  
4<sup>ème</sup> Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



**Hervé REYNAUD**